

Le Petit Potin

de Saint-Germain-au-Mont-d'Or



L'édito
du maire

Renaud George
Maire
de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Et maintenant ?

Les élections municipales sont passées et c'est une nouvelle équipe qui s'est mise au travail depuis quelques semaines. Ces femmes et ces hommes sont tous au service de notre commune et ce pour les 6 années qui viennent.

Laissez-moi vous dire quelques mots de notre projet.

D'abord un constat : depuis quelques années, nous vivons en France plusieurs crises en parallèle et celles-ci pèsent lourdement dans notre quotidien : le réchauffement de notre climat et ses multiples conséquences ; le monde du travail et les attentes des salariés qui se sont profondément modifiées depuis 2020 ; l'inflation qui, si elle s'est calmée, n'a pas vu redescendre les prix pour autant et rend bien des fins de mois difficiles ; les guerres qui nous inquiètent ; et tant d'autres choses !

Ainsi, dans ce monde trop souvent anxieux, la tentation du repli sur soi est forte. On se regarde moins. On se parle moins. Certains arborent un casque sur les oreilles pour ne pas être dérangés. D'autres ne prennent plus vraiment le temps de discuter avec leurs voisins. On ne connaît plus très bien les enfants qui jouent en bas de l'immeuble mais on trouve par contre qu'ils font trop de bruit. On ne fait plus vraiment attention à cette personne âgée qui a peur de sortir de chez elle et qui s'isole peu à peu. Certains se réfugient derrière leur écran pour communiquer...

Alors c'est vrai : les temps que nous vivons ne sont pas toujours gais ; mais c'est à chacun d'entre nous qu'il appartient de changer cela : et elle est là notre ambition !

Nous voulons rendre nos vies un peu plus heureuses et, pour cela, favoriser les rencontres, redonner à tous l'envie de sortir, d'échanger, de partager et de rire ensemble. Nous voulons retisser partout les liens entre nous.

Nous allons aussi traiter les problèmes bien sûr : rendre notre village plus sûr et plus protecteur pour tous ceux qui y vivent ; aider les enfants qui peinent à l'école et que leurs parents n'ont pas toujours le temps ou les capacités d'accompagner ; redonner du pouvoir d'achat à tous, et notamment à ceux qui ont du mal à boucler leurs fins de mois ; aider les commerçants à mieux s'en sortir et à développer leurs activités à Saint-Germain ; agir à notre échelle et avec vous contre le réchauffement climatique et ses effets ; rendre cette commune encore plus belle, plus fleurie, plus propre et agréable à vivre...

Et ça commence maintenant !

Alors très bonne lecture et profitez bien des douceurs de l'été qui vient.



Fête nationale

★ Lundi 13 juillet dès 19h ★

Bal populaire

Dès 19 h, sur l'Esplanade de la Mendillonne spécialement décorée et aménagée pour l'occasion : un parquet pour les danseurs, une ambiance guinguette, un espace pour se désaltérer ou se restaurer, ... la soirée commencera par des chansons françaises, disco et musette avec des artistes sur scène puis, après le feu d'artifice, un DJ prendra le relais pour nous faire danser jusqu'à 2h.

Dîner guinguette

Dès 19 h, vous pourrez vous attabler en famille ou entre amis pour déguster les plats mitonnés par l'Atelier ou plus simplement un hot-dog, des frites, et autres spécialités «buvette»...

Réservez vite votre table avec le bulletin joint au Petit Potin

Feu d'artifice

Vers 22 h 30, on éteint les lumières pour admirer le feu d'artifice qui, cette année, nous réserve des surprises ! Attention: lors du tir du feu d'artifice, pour votre sécurité et pour profiter de manière optimale du spectacle, merci de veiller à rester sur l'Esplanade de la Mendillonne. La circulation automobile et piétonne sera interdite à proximité de la place de la Mairie.

Les nouveaux adjoints

Marie Astier
Lien social, associations
loisirs et animations,
événements et sorties.



Olivier Perrot
Prospective, grands
projets, pouvoir d'achat,
sécurité, numérique.



Audrey Greiner
Enfance
et jeunesse.



Hubert Gorron
Finances,
action sociale.



Corine Genevay
Vie économique,
commerce et artisanat.



Loïc Duffy
Urbanisme, travaux,
environnement,
patrimoine, mobilités.



Fleurissement de la commune

Les jardinières du village vont bientôt retrouver couleurs et vitalité. Le lavoir, l'église et les cités cheminotes seront progressivement mis en valeur grâce à des plantations adaptées au climat. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des élus d'améliorer durablement le cadre de vie et de valoriser le patrimoine local. Elle constitue aussi une première étape vers le label « Villes et Villages Fleuris ».

Habitants, votre participation est précieuse pour préserver ces aménagements. Ensemble, faisons fleurir notre village.

Un nouvel élan pour le parc Gorges d'Enfer

La municipalité engage une série d'actions pour améliorer le parc Gorges d'Enfer et en faire un espace plus accueillant et agréable pour tous.

L'entretien des espaces verts sera renforcé, avec jusqu'à quatre tontes annuelles espacées de 6 à 8 semaines, afin de préserver un équilibre entre accessibilité et biodiversité.

Le confort des visiteurs sera également amélioré : installation de trois poubelles vidées plusieurs fois par semaine selon la fréquentation, rénovation des tables, nettoyage et réparation des bancs par la Brigade Nature, sécurisation des cheminements et enlèvement des déchets.

La réfection des barrières et le retrait des grosses pierres le long de la route des Gorges d'Enfer sont également en cours d'étude.

Récompenser les jeunes qui s'impliquent pour la commune...

Vous avez entre 16 et 25 ans ? C'est pour vous ! Envie de passer le permis de conduire ? Ou bien le BAFA ? Besoin d'une aide pour financer vos études ? Ou une carte Interrail pour voyager partout en Europe ? La commune lance la « Participation Mobilité & Formation ». Pour profiter d'une aide de 200 à 500€ qui vous aidera à financer ces projets en échange de services rendus

à la commune, venez nous voir ! Si vous habitez Saint-Germain et êtes prêts à vous investir à nos côtés pour organiser des manifestations communales, vous avez toutes les chances de pouvoir profiter de ce nouveau dispositif ! Merci de laisser vos coordonnées par téléphone ou e-mail à l'accueil de la mairie (tél. 04 78 91 25 21 ou secretariat@sgmo.org).

Réseau Voisins bienveillants... Phase #1 : faites-vous connaître !

- Mon électricité a sauté, je n'arrive pas à la réenclencher.
- Je dois changer une ampoule mais j'ai peur de tomber en montant sur un escabeau.
- Je voudrais communiquer avec mes petits-enfants mais je ne sais pas mettre WhatsApp sur mon téléphone.
- Je n'arrive pas à ouvrir ma porte, j'ai peur de casser la clé.

Des petites choses du quotidien si simples à résoudre pour beaucoup mais insurmontables, source d'anxiété, voire dangereuses pour d'autres.

Vous êtes prêt à donner quelques minutes pour répondre de temps en temps à un appel à l'aide, pour un conseil,

pour un petit coup de main ? Faites-vous connaître en répondant à quelques questions sur www.sgmo.net/voisins

Comment ça marche ?

Nous mettrons en place, avant la fin de l'année, un numéro de téléphone pour les demandes d'aide. Les appels sont retranscrits en texte + mp3 et postés sur un groupe WhatsApp où les voisins bienveillants peuvent prendre en charge la demande, d'abord en passant un coup de fil au demandeur d'aide. Si dans un délai raisonnable aucune réponse n'est donnée, les élus et les services municipaux prennent le relai

Saint-Germain candidate au Marathon de la biodiversité

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement et du cadre de vie, la commune a déposé sa candidature au dispositif du « Marathon de la biodiversité » porté par la Métropole de Lyon et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Le projet proposé porte sur la plantation de 200 mètres linéaires de haies sur le site du Pré des Anglais.

Les haies bocagères jouent en effet un rôle écologique majeur : elles constituent des refuges et des corridors pour la faune, participent à la préservation de la ressource en eau, limitent l'érosion des sols et contribuent

au rafraîchissement naturel des espaces. Elles participent également à la qualité paysagère et au bien-être des habitants.

À travers cette candidature, la commune souhaite s'engager concrètement dans la reconquête de la biodiversité locale afin d'avoir un territoire plus résilient, plus vivant et plus agréable à partager.

Si le projet est retenu, il bénéficiera d'un accompagnement technique et financier, permettant une mise en œuvre respectueuse des exigences écologiques (choix d'essences locales, implantation adaptée, gestion durable).

Relançons le Pédibus !

Rejoignez-nous pour construire ce projet

Le Pédibus est un accompagnement des enfants vers l'école par des parents solidaires ou des bénévoles, qui, à tour de rôle, conduisent à pied un groupe d'enfants en faisant des arrêts sur le trajet pour prendre en charge ceux qui rejoignent le convoi. Un mode de déplacement pratique, écologique, économique et convivial.

Nous souhaitons construire ce projet avec vous, avoir votre vision, partager les idées, avec pour objectif de répondre au mieux aux besoins des parents et des enfants.

Vous souhaitez vous impliquer dans ce projet de proximité, faites-vous connaître, en nous contactant par mail (secretariat@sgmo.org) ou directement à l'accueil de la mairie.

Le Pass 2026 : naissance d'une carte Réductions & avantages à Saint-Germain

La municipalité de Saint-Germain-au-Mont-d'Or lance la carte « PASS 2026 ». Cette carte gratuite permettra aux Saint-Germinoises qui pourront en bénéficier, de profiter de tarifs très avantageux pour la plupart des sorties et activités organisées par la municipalité ou négociées avec les associations ou d'autres organismes. Elle sera délivrée aux personnes et familles résidant sur la commune et ayant un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 1350 ainsi qu'au bénéficiaires de l'ASPA et de l'AAH. Pour profiter des avantages de cette carte dès la rentrée, déposez sans tarder à l'accueil de la mairie, sous pli fermé intitulé « PASS 2026 », les documents justificatifs nécessaires énoncés ci-après.

Pour tous : une photo d'identité par bénéficiaire (y compris les enfants).

Justificatif de revenus :

- relevé CAF ou MSA de moins de trois mois (carte attribuée aux personnes figurant sur le relevé) mentionnant un QF jusqu'à 1350.

- ou, à défaut de QF CAF, votre dernier avis d'imposition (2025 sur les revenus de l'année 2024) si le résultat de la formule suivante est inférieur ou égal à 1350 : $\text{revenu fiscal de référence} / \text{nombre de parts fiscales} / 12$.

- Pour les bénéficiaires de l'AAH ou de l'ASPA : attestation de paiement ou notification d'attribution récente mentionnant le bénéfice de la prestation.

Renseignements : 04 78 91 25 21.

Tout le Monde écrit des Chansons
ONE-MAN SHOW MUSICAL
De et avec **JULIEN JOUBERT**
Samedi 27 Juin 2026
Salle culturelle de Gléteins, Jassans-Riottier (01)
Séance de 16h30 : <https://edurl.fr/seance16h30>
Séance de 20h30 : <https://edurl.fr/seance20h30>
Réservez vos places dès à présent !

Spectacle école élémentaire

Cette année, l'école élémentaire Françoise Dolto travaille avec le compositeur Julien Joubert. L'équipe enseignante vous propose de venir découvrir le travail de Julien Joubert, le samedi 27 Juin 2026 à 16h30 ou à 20h30 à la salle culturelle de Gléteins à Jassans-Riottier (01). Vous pourrez participer à l'écriture d'une chanson lors de son One-Man Show musical rempli d'humour ! Le Sou des écoles vous proposera une buvette et l'après-midi sera remplie de moments en familles et de surprises !

N'hésitez pas à réserver vos places dès à présent :

Séance de 16h30 : <https://edurl.fr/seance16h30>

Séance de 20h30 : <https://edurl.fr/seance20h30>

INSCRIPTIONS 2026/27 PANIERS FERMISERS BIO



Pour manger bio et local.
Pour rémunérer les producteurs au juste prix.
Légumes + Fruits + Fromages + Pain + Volaille + Œufs + Champignons + Poisson
Infos : www.amap-thouamaporte.fr

Club de tennis de Quincieux Saint-Germain

Samedi 13 juin : Journée porte ouverte ATQSG de 9h à 17h.

Du 29 mai au 14 juin : Tournoi Open du club

Dimanche 7 juin à 15h : Diffusion de la finale de Roland-Garros au club.

Du 29 juin au 17 juillet de 9h à midi : Stage d'été, ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans. 20€ la matinée, 90€ la semaine complète.

Contact : atqsg.fr / atqsg69@gmail.com

Tour evasion VTT

Pour clôturer la saison, VTTistes et VTCistes de tous âges se retrouveront au parc des berges de l'Azergues à Lozanne le samedi 13 juin pour pique-niquer ensemble après la rando à vélo du matin.

À venir : un stage VTT d'une semaine pour les jeunes est à l'étude pour le mois de juillet.

La saison prochaine, les groupes existants seront maintenus :

- VTP/Tits, pour les 6-9 ans, le mercredi matin
- École VTT, pour les 10-18 ans, le samedi matin
- VTC, adultes, le samedi matin ou après-midi.

A partir de 16 ans, les VTTistes peuvent suivre la formation « jeune encadrant ». Enfin, il est possible de créer un groupe VTT adultes et cyclo-route adultes. Faites-nous signe si vous êtes intéressé !

Contact : tourevasionvtt@gmail.com



La pétanque, ça vous tente ?

Le club de pétanque de Saint-Germain-au-Mont-d'Or vous accueille au Stade Jean Lacaze dans une ambiance conviviale et ouverte à tous. Débutants comme joueurs confirmés sont les bienvenus pour partager des moments de détente, participer à des parties amicales ou à des compétitions. Mardi et vendredi de 13h30 à 18h.

Seul, entre amis ou en famille, venez découvrir le plaisir de la pétanque !

Contact : 06 59 82 50 94

Tribune des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Merci à toutes et tous pour votre participation aux élections : près d'un habitant sur deux nous a accordé sa confiance. Sur près de 1400 votants huit voix seulement séparent les deux listes.

Ce résultat nous honore et nous prenons ici trois engagements :

- Représenter pleinement la moitié du village,
- Reconnaître les actions positives de l'équipe en place,
- Être force d'amélioration et de proposition en cas de désaccord.

Afin d'éviter toute opposition systématique entre la figure de l'ancien et du nouveau maire, Béatrice Delorme a choisi de démissionner du conseil municipal. Nous saluons son engagement total durant ces six dernières années.

Nous prenons acte des efforts d'ouverture de la mairie en faveur de l'expression des élus non majoritaires, tout en restant vigilants. Notamment, l'annulation d'une vente d'un bien communal qui n'apportait pas de rendement financier à la commune, nous préoccupe car elle fragilise le budget communal et met en péril la rénovation thermique de l'école.



Retrouvez-nous sur notre page du site de la commune.

Agenda

2 CHŒURS EN CONCERT

De **THOU Chœur** INVITE **L'Octave**



De Thou Chœur



L'Octave

Samedi 6 juin à 20.00
Église de Saint Germain Au Mont d'Or

Sous la direction de **Maude Georges**
et de **Michela Bertagnoli**
entrée libre

TRAVAUX A LA BIBLIOTHEQUE

De nouvelles fenêtres vont être installées à la bibliothèque ! Durant cette période, l'accès aux collections est maintenu :

du 2 au 20 mai : accès côté rue, espace adulte (avec une sélection de livres jeunesse)

du 22 mai au 10 juin : accès côté cour, espace jeunesse (avec une sélection de livres adulte)

Le système de réservations dans le réseau Val de Saône reste fonctionnel, n'hésitez pas à nous solliciter pour le découvrir.



CHALLENGE DE LECTURE

LITTÉRATURE ITALIENNE

Le club de lecture explore la culture et l'histoire de l'Italie, à travers sa littérature et ses auteurs. Quels seront vos œuvres préférées ? Rejoignez-nous pour choisir et échanger autour de nos lectures !

AVRIL, MAI, JUIN : LECTURES AU CHOIX

SAMEDI 30 MAI, 9H : NOS PREMIERS AVIS



VENDREDI 3 JUILLET
18H30

CLUB LECTURE
SPÉCIAL ITALIE
& APERITIVO PARTAGÉ !

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR



Ouvert à tous et gratuit !

Festival Santé

Saint-Germain-au-Mont-d'Or

jeudi 28 mai

Sensibilisation : Les effets de l'activité physique

Salle Le petit centre
Atelier APA sur Prescription CPTS - Sporactio
11h30 - 12h30



Sur inscription ici

Agenda

SAMEDI 23 MAI

14 h à 18 h. Le Yacht club du Rhône vous invite pour la journée de la voile à l'embarcadère de Neuville sur Saône de 14h à 18h pour des démonstrations et essais de catamaran, optimist, paddle...

JEUDI 28 MAI

11 h 30 à 12 h 30. Festi'Val Santé au petit centre

SAMEDI 30 MAI

10 h à 22 h. Fête de Saint Germain.

MARDI 2 JUIN

18 h 30 à 19 h 30. Atelier écriture à la Bibliothèque.

SAMEDI 6 JUIN

Kermesse des écoles organisée par le Sou des Ecoles

10 h 30. Samedi conté à la bibliothèque

20 h. 2 chœurs en concert : De Tout Choeur invite l'Octave à l'église de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

DIMANCHE 7 JUIN

15 h. Diffusion de la finale de Roland-Garros au club de tennis de Quincieux-Saint-Germain.

SAMEDI 13 JUIN

Gala de danse de fin d'année organisé par le CAJ, salle Maryse Bastié

9 h à 17 h. Journée portes ouvertes du club de tennis.

DIMANCHE 14 JUIN

11 h 30 à 13 h 30. L'Octocote 2026 passera à Saint-Germain-au-Mont-d'Or entre 11h30 et 13h30 (Course cycliste organisée par l'amicale Cycliste des 3 Fontaines à Fontaines-Saint-Martin)

MARDI 16 JUIN

A partir de 20 h. Coupe du Monde : France - Sénégal

VENDREDI 26 JUIN

A partir de 20 h. Coupe du Monde : France - Norvège

SAMEDI 20 JUIN

Fête de la musique dans la cour de la Mairie

VENDREDI 26 JUIN

20 h. Festival Les Pianissimes au Domaine des Hautannes : Kim Bernard (piano)

SAMEDI 27 JUIN

16 h 30 et 20 h 30. Spectacle à Jassans-Riottier en lien avec le travail de l'école élémentaire de Saint-Germain.

VENDREDI 3 JUILLET

A partir de 18 h 30. Club lecture spécial Italie à la bibliothèque et *aperitivo* partagé.

SAMEDI 11 JUILLET

La fête du jeu organisée par la ludothèque au Domaine des Hautannes

LUNDI 13 JUILLET

A partir de 19 h. Fête nationale – Dîner guinguette, repas et concert.

22 h 30. Feu d'artifice.

MARDI 14 JUILLET

A partir de 20 h. Coupe du Monde : Première demi-finale.

MERCREDI 15 JUILLET

A partir de 20 h. Coupe du Monde : Deuxième demi-finale.

DIMANCHE 19 JUILLET

A partir de 20 h. Coupe du Monde : la finale

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

9 h 30 - 13 h. Forum des associations, Esplanade de la Mendillonne.

Tous les matches de l'équipe de France, les demi-finales et la finale diffusés en plein air cet été

Du 15 juin au 19 juillet, venez partager la Coupe du Monde sur grand écran **en plein air dans la cour de la mairie**. Tous les matches de l'équipe de France dont le coup d'envoi est entre 19h et 21h seront diffusés ainsi que les deux demi-finales et la finale. Buvette, petite restauration « comme au stade » dès 20h pour les matches débutant à 21h et dès 18h30 pour les matches débutant à 19h. Premier match le 16 juin à 21h : France - Sénégal. **Repli salle Georges Brassens en cas d'intempéries.**

Civilité(s)

Il est toujours bon de rappeler quelques règles du bien-vivre ensemble dans un village serein...

BRUIT. Le bruit est interdit 24h/24. Les tondeuses, perceuses, tronçonneuses,... peuvent toutefois être utilisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches de 10h à 12h. Le comportement des utilisateurs de piscine ne doit pas être source de nuisance pour les riverains. Les professionnels (bâtiment, agriculture,...) bénéficient d'horaires plus larges : 7h à 20h du lundi au samedi.

POUBELLES. Elles doivent être sorties au plus tôt en soirée la veille de la collecte et rentrées au plus tard le soir. Elles doivent être fermées et alignées en bordure de trottoir, poignée tournée vers la chaussée.

PRIORITÉ. Sur les trottoirs, dans les zones 20, les piétons ont toujours la priorité et ne doivent pas être klaxonnés. Tous les véhicules doivent s'arrêter quand un piéton se dirige vers un passage clouté. En l'absence de panneau : priorité à droite et au sens montant.

DOUBLER. Il est strictement interdit (et dangereux) de doubler un autre véhicule par la droite sauf si l'on circule sur une piste cyclable. Le panneau « céder le passage cycliste au feu » ne donne pas le droit de doubler par la droite.

BRULER. Seuls les agriculteurs peuvent dans certains cas effectuer des brûlages. Pour les autres, interdiction stricte dans tout le Rhône.

UN BONJOUR ET UN SOURIRE. Pas d'obligation, mais c'est tellement plus agréable quand on se croise dans nos rues et sentiers.

Contacts, horaires,...

Mairie : secretariat@sgmo.org, tél. 04 78 91 25 21.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h.

Mardi : 9h-12h30.

Bibliothèque Saint-Exupéry :

Lundi, mardi, vendredi : 16h-18h30

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h30

Samedi : 10h-12h

Service social : social@sgmo.org

Mission locale : jeudi de 9h à 11h45, prise de rendez-vous au 04 78 98 20 49, ou par mail : mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

Avocate-conseil : prochaine permanence le mercredi 3 juin, rendez-vous au 07 68 30 03 71, ou par mail : coquibus.elise@gmail.com

Périscolaire et accueil de loisirs ActiJeunes : 04 78 91 21 88, urgence 07 68 84 96 40 – acti-jeunes@sgmo.org

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Maison Médicale de garde : 15
Maison Médicale Lyon Nord : 11 allée de la Chardonnière, 69270 Fontaines-sur-Saône

Consultations de soins non programmés, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 20h à 23h,

le samedi de 12h à 23h, le dimanche de 10h à 23h. Prise de rendez-vous uniquement au 15 ou au 116 117.

Déchetterie de Neuville-Genay : Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 8h30-18h30

Dimanche : 9h-12

Collecte de déchets verts : les samedis 23 mai et 6 juin sur les sites d'Albigny et de Quincieux.

Permanences du Secours Populaire : 1er et 3ème mercredi du mois. Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu : 07 69 00 88 24

Messe à Saint-Germain-au-Mont-d'Or : le 3ème dimanche du mois à 9 heures. Une assistance paroissiale est présente à Neuville-sur-Saône les mardis et jeudis de 9h à 17h. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 07 67 20 08 98 ou consulter le site <http://valdesaone.info>

La P'tite fripouille (échange de vêtements entre habitants) et la **ludothèque La Bonne pioche**, 2 chemin de Maintenance

Le 1er mercredi du mois : 10h-12h (hors vacances scolaires)

Les samedis, incluant le 1er samedi des vacances : 10h-12h

DERNIÈRE MINUTE ! Contrairement à ce qui était initialement prévu, la nouvelle municipalité a décidé que l'accueil de loisirs resterait ouvert la dernière semaine de juillet (6 au 31 juillet) ainsi que toute la dernière semaine d'août (du 24 au 31 août). Inscriptions à partir du mercredi 27 mai, 18h30, sur le portail famille iNoe.